

C'est quand qu'on va où ?

La Gazette du SNPES/PJJ-FSU du 93

Si je dois m'avalier tout ça Alors j'dis : « Halte à tout ! » Explique-moi, Papa, C'est quand qu'on va où ? RENAUD.

21 mai 2010

MARDI 11 MAI 2010, M. MONGE, LE DIRECTEUR TERRITORIAL DE SEINE ST DENIS NOUS A DEVOILE AU SNPES-PJJ-FSU SON « PLAN VIOLENCE » EN 3 VOLETS.

« L'ignorance n'a pas de pudeur : elle a l'habitude très fréquente de suppléer par la violence et l'audace à ce qui lui manque naturellement »

Nicéphore Grégoras (13^{ème} siècle)



EPISODE 1 : La guerre des chiffres ?

Pour commencer le DT nous a présenté la mise en place d'une étude sociologique sur la violence en Seine St Denis. La question que se pose M. MONGE est de savoir si la violence en Seine Saint-Denis est spécifique (ghettoisation, communautarisme, socialisation mafieuse...) ou si elle est la même qu'ailleurs, en plus grave. Ce travail devrait se construire autour de trois axes :

Un travail d'analyse des discours en matière de réponses publiques (police, justice, élus, prévention spécialisée...) et des parcours des 140 mineurs multi-réitérants les plus repérés. Ce travail se mènera en lien avec le CESDIP (laboratoire du CNRS). Mais que les préconisations issues de cette analyse émaneront de l'Administration Centrale. Nous pouvons penser que le travail d'analyse peut produire un contenu intéressant, notre administration se donnera certainement les moyens d'en faire un nouvel outil de propagande : il ne faudrait pas que les conclusions se trouvent en contradictions avec les orientations actuelles !

Le SNPES demande que les « données brutes » soient communiquées aux organisations syndicales qui les tiendront a disposition des personnels. Nous pensons que chacun sera alors capable de réfléchir au contenu de cette étude et d'en tirer ses propres conclusions.



EPISODE 2 : La DT contre attaque !

Dans un deuxième temps, le DT nous a présenté un projet régional dit de « placement judiciaire, séjour de remobilisation ». Le constat est simple : de nombreux hébergements d'Ile de France sont en difficulté pour mettre en place des séjours de rupture ou des mises a pieds pour les jeunes en crise. L'idée de la DR est d'« intégrer la rupture dans la continuité du parcours ». En politiquement pas correct, entendre : mettre en place un lieu de concentration des gamins en crise.

Nous a donc été présenté la mise en place « d'un-super-tout-nouveau-Gadget. ». Une structure d'accueil collective de 20 places : 12 en Ile de France et 8 en province. La prise en charge durera 15 jours renouvelables une fois. Ce dispositif sera accessible aux 17 UEHC de la P.J.J. d'Ile de France, dans la mesure où ils s'engagent à retravailler avec l'adolescent après le séjour de rupture. Cette structure sera associative et coûtera, en gros, l'équivalent annuel d'un CER. Donc en réfléchissant bien on pacifie tous les foyers de la région pour pas cher ! Bien vu la DIR !

Un appel d'offre a été lancé auprès du secteur associatif habilité. Il semble cependant que les effets de la concentration de jeunes en crise dans le même endroit n'aient pas été pensé (le fait que cette structure relève de l'habilité ne nous rend peut être pas responsables à l'égard des jeunes et des professionnels ?). De même, l'idée que le jeune, dans un cadre insécurisant, au bout de 15 jours ou un mois sera calmé et apte à rejoindre son lieu de placement, relève de la "pensée magique".



EPISODE 3 : Le retour du Vigile !

POUR FINIR IL NOUS A ETE SERVI EN DESSERT, LA SPECIALITE DU DT 93 : LES FOYERS A LA SAUCE VIGILE !

Quand une énormité est à faire, nos DTs, DIRs et AC s'en voudrait de la manquer. La lumineuse idée proposée par DT 93 et mise en sommeil suite à une levée de bouclier généralisée des professionnels du département refait surface.

C'est notre Dark vaDIR qui aurait repris à son compte l'expérimentation : mettre à demeure des vigiles au sein des structures d'hébergement. Ce projet est une « expérimentation » pour un an renouvelable une fois.

Le DT justifie son projet de la façon suivante : « les équipes de foyer seraient dépassés par la violence insécurisés par cette violence qui les empêche de penser. Ainsi, dans une réflexion "approfondie", il défend l'idée (?) que les vigiles « prendront en charge la violence » ce qui permettra d'en décharger les éducateurs.

L'équipe subira une formation spécifique (obligatoire ?) pour apprendre à se coordonner avec les vigiles, puisque, théoriquement, ceux-ci ne devront intervenir qu'à la demande des éducateurs.

Le CPI de PANTIN ainsi que le site de la ferme de Champagne ont été désignés comme terrains expérimentaux, à partir de septembre 2010. Les vigiles y seront présents en permanence. Concernant le CPI de Pantin il nous assure qu'ils seront en dehors des locaux du foyer (comprendre dans une tente devant la porte ?). Ce projet s'appuierait sur des « pratiques existantes dans les pays Nordiques et en Catalogne et dans la PJJ du 95 ». Un appel d'offre publique est lancé, et la DIR attend les devis de sociétés de sécurités.

Tout doucement, pas à pas et en douceur, la logique du binôme éducateur-surveillant sort du carcan pénitentiaire et s'installe dans tous les secteurs de la PJJ. Euh, les vigiles, ils auront le droit de taper ? Ils seront armés ? (matraques, bombe lacrymogènes ...).

Bien sûr, chercher les moyens de soutenir les foyers face aux situations de violence est nécessaire et nous ne minimisons pas les problèmes auxquels les équipes doivent faire face. Toutefois les difficultés repérés ne peuvent être analysées en dehors du contexte institutionnel et des conditions de travail : absence de continuité dans les projets de service, placements sans préparation imposés au jeune et à l'équipe, remplissage en "flux tendu", équipes souvent composées en majorité de contractuels, sans accès à la formation, avec des contrats kleenex, des directions que l'on a désinvesti de la pédagogie, la fin des placements au civil...etc.

De cela, les directions de la PJJ ne veulent pas parler. Elles continuent leur fuite en avant qui conduit à la maltraitance et la mise en danger des jeunes et des équipes. Leur dernière "trouille" vaut son pesant de cacahuètes d'imbécillité, de provocation et d'incompétence !!!

Comment ne pas voir que la présence des vigiles rajoutera de la violence à la violence, sans résoudre le sentiment d'insécurité des équipes d'hébergement et des jeunes ?

Nous vous invitons à venir nombreux débattre de ces questions et construire une mobilisation pour mettre en échec ces projets lors de l'

ASSEMBLEE GENERALE le 1^{er} JUIN 2010 à 12 h 30 à la D.D 93